



DECLARATION PREALABLE

au Conseil d'administration du 1^{er}/12/2014

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,
Monsieur le Commissaire du Gouvernement
Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs

Créé il y a bientôt un an, le Cerema porte un projet ambitieux de renforcement et de renouvellement de l'expertise technique de l'État et des collectivités territoriales au service de l'aménagement durable des territoires. Pour Force Ouvrière, il s'agit d'un véritable « bien commun » de la Nation.

Le Cerema dispose d'atouts majeurs : il peut compter sur la qualité et l'expérience de ses 3 100 agents. Il s'appuie sur leur dévouement, leur expertise et leurs compétences pour mener à bien ses missions, tout en valorisant leur diversité et leur complémentarité.

Pourtant, l'avenir de l'établissement n'est plus aujourd'hui assuré.

Le Cerema est la victime des mêmes politiques de rigueur qui mettent depuis 3 ans l'économie de notre pays à genoux. L'investissement et l'avenir sont aujourd'hui sacrifiés sur l'autel des règles comptables et de préoccupations budgétaires à courte vue.

Comme nous le dénonçons déjà lors du 1^{er} CA, le Cerema a vu le jour avec **un budget défaillant** : il ne prévoyait pas de dotation aux amortissements et le fond de roulement était quasi-inexistant. La sécurité économique des agents et la pérennité de l'établissement étaient déjà en jeu.

Depuis, la situation financière de l'établissement s'est encore dégradée : l'État a définitivement retiré 4 M€ sur la subvention de charge pour service public au titre de la réserve, et a ponctionné 500 k€ supplémentaires le mois dernier.

Cependant, **le budget 2015** apparaît beaucoup plus inquiétant encore ; FO le dénonce vigoureusement et s'insurge contre la situation déplorable qu'il nous prépare.

Le budget global de l'établissement baisse de 3 M€ par rapport à 2014. La dotation pour charge de service public baisse de 3,1 M€. Les frais de fonctionnement de l'établissement

connaissent une diminution de 700 k€, alors que dès aujourd'hui les agents de certaines DTer ne peuvent plus se déplacer, faute de crédits.

Beaucoup plus grave encore, le **budget d'investissement** de l'établissement est réduit du tiers. Cette mesure - cumulée avec la quasi-absence de dotation aux amortissements - obère complètement l'avenir de l'établissement et le condamne au dépérissement.

Pour compenser en partie la pénurie, le budget 2015 prévoit des recettes provenant de tiers en forte hausse, au moment même où les collectivités territoriales sont pressurées par l'État au travers de la baisse de leurs dotations. Ces recettes apparaissent donc particulièrement incertaines.

Le protocole d'accord signé par toutes les OS et le Gouvernement prévoyait le maintien sur deux ans des moyens du Cerema. Il est aujourd'hui clairement bafoué. L'administration ne respecte pas la signature des deux ministres de tutelle ! L'engagement de l'État n'a donc aucune valeur.

Le budget 2015 est inacceptable en l'état et FO ne saurait cautionner l'entreprise de destruction qu'il traduit.

Paradoxalement, l'activité du Cerema au profit du Ministère est tendanciellement en hausse : il vous est demandé d'approuver cette évolution au travers de **conventions-cadre** qui seront présentées tout à l'heure. Baisse de la dotation, augmentation des recettes pour compte de tiers, diminution de l'investissement, hausse de l'activité pour l'État : cette équation n'a pas de solution.

Par ailleurs, la mise en œuvre du **schéma d'emplois** de l'établissement imposé par Bercy prévoit que l'effectif du Cerema demeure inférieur à 3152 ETP à la date du 31 décembre 2015. Afin de respecter cette mesure, il y a fort à parier que le Cerema n'atteindra jamais ce chiffre en 2015. Les effectifs demeurant en deçà de la cible, l'administration aura beau jeu de s'en servir pour justifier d'une nouvelle diminution en 2016. FO dénonce vigoureusement ce mode de gestion de l'établissement par l'État.

Enfin, concernant le **projet stratégique**, les agents ont été consultés dans chaque direction et FO veillera donc à ce que leur point de vue soit pleinement pris en compte dans le document final. FO n'entrera pas dans les débats des choix techniques de l'établissement. En revanche, FO restera vigilant afin que les éléments transversaux stratégiques soient inscrits au cœur du projet de l'établissement : GPEEC, formation, management interne et organisationnel, modèle économique...

Nous vous remercions.

Les administrateurs désignés par Force Ouvrière